

Énergie

La perspective d'une pénurie mondiale des approvisionnements pétroliers dès le milieu des années 80 préoccupe gravement les dirigeants des pays industrialisés et des pays en développement exportateurs et importateurs de pétrole. Dans le désir qu'elle a d'entreprendre une action commune contre cette pénurie prochaine, la communauté internationale n'a guère trouvé de solutions miracles mais a tout de même effectué quelques progrès. A l'Agence internationale de l'énergie (A.I.E.), les pays industrialisés ont convenu de mesures susceptibles de les aider à réduire leur dépendance vis-à-vis du pétrole brut importé. La Conférence sur la coopération économique internationale (C.C.E.I.) a pris fin en 1977 sans avoir pu mettre au point des arrangements institutionnels permettant de traiter des questions internationales de l'énergie, mais elle a néanmoins lancé un programme de coopération internationale dans ce domaine. Enfin, divisés en deux camps pendant la première moitié de l'année à cause d'une mésentente sur le futur prix du pétrole, les pays de l'OPEP ont décidé, à la fin de l'année, de ne pas augmenter le prix mondial de leur produit, du moins pendant la première moitié de 1978.

Le Conseil d'administration de l'A.I.E. s'est réuni à Paris en octobre sous la présidence de M. Alastair Gillespie, ministre canadien de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Conscient du fait que le monde risque d'être à court de pétrole et d'autres formes d'énergie dès les années 80, le Conseil a pris une décision énonçant les objectifs et les principes collectifs des membres de l'A.I.E. en matière d'énergie. Les membres de l'Agence se sont donné comme objectif, en ce qui concerne leurs exportations, de ne pas dépasser le total de 26 millions de barils par jour en 1985 et ont défini, pour y parvenir, des principes destinés à renforcer leurs politiques énergétiques. Le Canada, en outre, a participé à des accords de coopération de l'A.I.E. dans la recherche et l'exploitation de l'énergie. Il a également continué de contribuer aux travaux de l'Agence visant à assurer les approvisionnements pétroliers en cas d'urgence et à surveiller le marché mondial du pétrole.

La Conférence sur la coopération économique internationale (C.C.E.I.) a pris fin en juin. Le Canada, qui en assurait la coprésidence avec

le Venezuela, a joué un rôle actif au sein de la commission chargée de l'énergie, qui n'a pu finalement s'entendre sur la création d'un mécanisme destiné à donner suite aux décisions prises et coordonner la coopération internationale en matière d'énergie. Les participants à la Conférence ont toutefois généralement reconnu qu'il était dans l'intérêt de la communauté mondiale de passer progressivement d'une économie fondée sur les hydrocarbures à une économie fondée sur d'autres sources d'énergie, plus coûteuses mais renouvelables. La commission de l'énergie a aussi élaboré un Programme international de coopération et d'exploitation de l'énergie qui, à l'avenir, pourrait servir de base aux travaux dans ce domaine.

Au lendemain de la C.C.E.I., le Canada s'est appliqué à préconiser des moyens pratiques de promouvoir les programmes de coopération en matière d'énergie par toutes les voies bilatérales et multilatérales possibles. En 1977, la coopération entre pays industrialisés et en développement dans ce domaine a fait l'objet de discussions à la Banque mondiale et à l'A.I.E. Rien d'important ne s'est fait à ce sujet à la trente-deuxième session de l'Assemblée générale de l'ONU.

Pendant la première moitié de 1977, le pétrole de l'OPEP se vendait à deux prix différents, l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis ayant décidé de ne majorer leur prix que de 5 p. cent le 1^{er} janvier 1977, alors que les onze autres membres de l'Organisation avaient opté pour une hausse de 10 p. cent. L'unanimité s'est faite en juillet quand tous les membres ont décidé de s'en tenir à la hausse de 10 p. cent pour le reste de l'année, mais les divergences latentes ont refait surface lors des discussions tenues sur les prix de 1978 avant la réunion de Caracas (20 décembre). Comme aucune entente n'est intervenue sur les nouveaux prix à cette occasion, l'OPEP a décidé de maintenir le prix étalon de son pétrole brut pendant les premiers mois de 1978 à son niveau de juillet 1977 (\$12.70). Il y a deux explications à cette apparente libéralité: d'abord, l'offre est temporairement trop élevée sur le marché mondial du pétrole et, en second lieu, certains des membres les plus influents de l'OPEP, notamment l'Arabie saoudite et l'Iran, se sont rendu compte que de nouvelles hausses abruptes des prix pétroliers pourraient avoir de graves conséquences pour les économies occidentales.